
ICANN82 | Forum de la communauté – Séance conjointe : Conseil d’administration de l’ICANN et NCSG
Mardi 11 mars 2025 – 09h00 à 10h00 PST

WENDY PROFIT

Bonjour à tous. Nous allons commencer la séance d’ici une petite minute.

La séance va commencer. Veuillez lancer l’enregistrement. L’enregistrement a commencé.

Bonjour. Bienvenue à la réunion conjointe du Conseil d’administration et de la NCSG. Veuillez noter que cette séance est enregistrée et régie par les normes de comportement attendu à l’ICANN et la politique anti-harcèlement de l’ICANN.

Cette réunion a lieu entre le Conseil d’administration et l’unité constitutive NCSG. Donc nous n’allons pas prendre les questions dans la salle. L’interprétation pour cette séance inclura l’anglais, le français et l’espagnol. Si vous avez des participants NCSG sur Zoom ou dans la salle, vous pouvez lever la main pour intervenir. Si vous avez des commentaires, vous pouvez les faire sur le tchat de Zoom. Veuillez indiquer votre nom pour la transcription, ainsi que la langue dans laquelle vous allez parler si vous parlez une autre langue que l’anglais. Veuillez parler à un rythme raisonnable pour nos interprètes. Vous pouvez tous utiliser le tchat. Sachez que le tchat privé n’est possible qu’entre les membres du panel, sur le

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

format webinaire de Zoom. Donc tout message entre un membre du panel et un autre participant standard sera également vu par le responsable de la participation à distance et coresponsable.

Je vais céder la parole à la présidente du Conseil d'administration, Tripti Sinha.

TRIPTI SINHA

Merci, Wendy. Bonjour à tous. Bienvenue à cette deuxième journée d'ICANN82. Il s'agit, comme Wendy vient de le dire, de la réunion conjointe entre le Conseil d'administration et le NCSG, et mon collègue Chris Buckridge va modérer cette séance. Chris.

CHRIS BUCKRIDGE

Merci beaucoup Tripti. Bonjour à tous ! Bon après-midi. Bonsoir pour ceux qui sont en ligne, où que vous vous trouviez. Donc, il s'agit de la réunion entre le Conseil d'administration et le NCSG, Groupe des représentants des entités commerciales.

Je tiens à souhaiter la bienvenue à tous les collègues du NCSG, le président du NCSG, Rafik, à mes côtés. Et on a un certain nombre de questions que le Conseil d'administration souhaite poser au NCSG, et, inversement, que le NCSG souhaite poser au Conseil d'administration. Donc, nous attendons avec impatience ces échanges.

Nous avons, je crois, les questions du NCSG pour commencer. Je pensais qu'on allait procéder à l'inverse, c'est-à-dire commencer

par les questions posées par le Conseil d'administration. Voilà, c'est bien ça. Donc on peut présenter ces questions.

Première question, et c'est une question qu'on pose aux unités constitutives. À la lumière des discussions qu'on a eues le premier jour, c'est-à-dire qu'on aimerait savoir quel est votre point de vue sur la structure des réunions.

Rafik, peut-être que je peux me tourner vers vous et vous poser cette question pour lancer les discussions.

RAFIK DAMMAK

Merci Chris. Donc tout d'abord, merci de nous avoir invités et d'avoir cette opportunité d'avoir une discussion entre le NCSG et le Conseil d'administration.

Nous avons essayé d'analyser cette question et d'avoir une discussion interne pour essayer de savoir quelles étaient les différentes opinions. Donc, à commencer par la première question, la structure des réunions.

Tout d'abord, un commentaire par rapport au processus. Nous sommes préoccupés du fait que c'est par l'intermédiaire d'une petite équipe à laquelle nous n'avons pas participé que cette discussion a eu lieu. Par conséquent, nous n'avons pas réellement participé à cette discussion au sein de ce groupe. Alors on a pu partager notre point de vue à la fin du processus. On a essayé de répondre aux différentes options pour dire si on était d'accord ou pas, et faire quelques commentaires. Mais je pense que c'est assez

limité comme manière de procéder et comme manière de participer, parce que la structure des réunions va avoir un impact sur nous tous à long terme. Et je ne suis pas certain de ce qui a été dit au sein du groupe, mais nous souhaitions insister sur cela — insister sur le processus qui nous a préoccupés.

Ensuite, et ça touche un peu plus au fond de la question, pour être bref, je pense qu'on peut être ouvert aux différentes options qui ont été envisagées ici. Et on attend de voir comment est-ce que ces options vont évoluer.

Mais nous souhaitons insister également sur le fait que la réduction des coûts ne doit pas avoir d'incidence sur l'ensemble du processus dans le document qui nous a été soumis. Nous souhaitons insister sur les coûts croissants. Cela a été encore dit et redit hier, mais tout ne doit pas tourner autour de cela, parce que l'objectif principal autour de la discussion sur la structure des réunions, c'est de voir quel est le résultat attendu. Bien entendu, travailler de manière efficace. Mais ça, ça doit être notre principal objectif et non pas essayer de faire des coupes sombres à tout bout de champ.

Ensuite, il y a une option à laquelle nous nous opposons totalement. Et nous ne souhaitons absolument pas accepter cette option, parce que nous considérons que toute la dynamique des réunions de l'ICANN s'en trouverait chamboulée. Et cela va à l'encontre de nos valeurs par rapport à la participation aux réunions de l'ICANN.

CHRIS BUCKRIDGE

Merci beaucoup Rafik. Est-ce qu'il y a des collègues au Conseil d'administration qui souhaiteraient répondre au commentaire que Rafik vient de faire ?

BECKY BURR

Je voulais simplement dire que les préoccupations relatives aux coûts, bien entendu, c'est important, mais nous sommes parfaitement conscients du fait que les réunions en face-à-face sont très importantes. Les temps ont changé. Cela fait très longtemps qu'on n'a pas revu la structure des réunions. Donc peut-être que cet aspect réduction des coûts, efficacité des coûts, ça peut sembler important, mais aux yeux du Conseil d'administration, ce n'est pas l'aspect le plus important.

TRIPTI SINHA

Et pour ajouter à ce que vient de dire Becky, ça fait plus de dix ans maintenant que nous avons analysé et revu cette stratégie. Et au cours de ces dix dernières années, les modalités et outils à notre disposition ont évolué et sont arrivés à maturité. Pendant la covid-19, on s'est aperçu qu'on pouvait très bien fonctionner en ligne en l'absence de réunions en face-à-face. Et je ne veux absolument pas dire par là que les réunions en face-à-face ne sont pas utiles. Non, il s'agit simplement d'adapter la structure de nos réunions aux temps actuels. C'est ça. C'est ça un petit peu, notre objectif.

CHRIS BUCKRIDGE

Bruna, je vous en prie.

BRUNA SANTOS

Pour ajouter quelque chose, et je parle à titre personnel, je pense — excusez-moi, ma voix est terrible aujourd'hui, mais il faudrait analyser les choses du point de vue de l'équité. C'est très pertinent. Parce que l'introduction de frais ou la restriction au niveau de la traduction de bon nombre des documents à l'ICANN, ça a un effet sur notre travail, en particulier pour une communauté qui travaille de cette manière. Et si vous décidez de mettre en œuvre ces changements, cela aura un impact sur la société civile et d'autres parties de la communauté.

Et on a vu également une réduction significative du nombre de réunions. Et ça, ça aura une incidence sur notre capacité à nous réunir. Et là, je parle exclusivement du NCSG. Donc, lorsqu'on parle de solutions, il est important de parler d'équilibre, de voir quels sont les besoins dans les différentes parties de la communauté. Merci.

CHRIS BUCKRIDGE

Merci Bruna. Je crois que Kathy souhaitait intervenir. On a un micro volant dans la salle.

KATHY KLEIMAN

Kathy Kleiman, depuis longtemps au NCSG au micro. Les leçons qu'on peut tirer de la covid sont limitées. Je vous dirai pourquoi.

J'ai été coprésidente du PDP sur la protection — le mécanisme de protection des droits, avec Brian et d'autres. Et c'était difficile — très difficile — de travailler en ligne et de finaliser nos travaux. Mais on est passé en ligne pour la dernière partie de notre mandat de quatre ans. Et SubPro finissait également son travail de cette manière. Ça aurait été très difficile de commencer nos travaux en ligne, mais parce qu'on avait eu des réunions en face-à-face pendant plus de trois ans, on se connaissait, il y avait une confiance entre nous. Or, établir cette confiance, des relations personnelles entre les gens, connaître la vie personnelle des autres, ça nous a permis de poursuivre nos travaux pendant la covid-19 en ligne. C'est beaucoup plus difficile de construire ces relations, de commencer un processus d'élaboration de politiques sans s'être connu en face-à-face d'abord.

TRIPTI SINHA

Kathy, on est tout à fait d'accord. Il ne s'agit pas de faire passer l'ICANN en mode virtuel à 100 %. Il s'agit simplement de moderniser les choses et d'être plus efficaces du point de vue des coûts. Mais non, non. Ne vous inquiétez pas. Le face-à-face ne va pas disparaître.

KATHY KLEIMAN

Merci.

RAFIK DAMMAK

Merci de ces commentaires. Par rapport aux réunions virtuelles, ça peut être acceptable, mais alors je pense qu'il faut analyser les détails et fixer un certain nombre de critères ou certains éléments et s'assurer qu'ils sont respectés. Par exemple, la question des fuseaux horaires pour s'assurer qu'on n'est pas en train de pénaliser les gens qui sont sur un autre fuseau horaire, comme l'Asie-Pacifique, parce que, pour eux, ce serait particulièrement difficile de participer à nos réunions virtuelles.

Donc il faut peut-être analyser cette option, mais il faut voir dans le détail comment ça fonctionnerait et comment s'assurer que le fardeau du changement horaire soit partagé de part et d'autre de la planète.

KURTIS LINDQUIST

Oui, il y a eu un petit groupe qui a été créé pour élaborer une liste de discussions dont on est en train de parler maintenant. Mais ça a été dit hier. Ça fait partie d'une discussion plus large avec toute la communauté pour parvenir à une opinion. C'est un processus en cours et on va réviser cela sur la base des retours qu'on a eus hier, des discussions qu'on a eues pendant le week-end et pendant toutes ces discussions. Le Conseil d'administration s'est réuni avec différentes parties de la communauté, mais ça doit être un processus inclusif pour réunir les points de vue de toutes les parties de la communauté, pour voir quelle est la valeur ajoutée des différentes options qui sont sur la table.

RAFIK DAMMAK

Merci Kurtis. Mais ça, ça nous renvoie au premier commentaire que j'ai fait. C'est-à-dire, il y a un processus, d'accord, mais encore faut-il y participer. Et être consulté à la fin de ce processus, ce n'est pas une bonne chose. Nous, on n'a pas de représentant au sein de ce groupe, qui puisse réellement participer pour faire ces propositions. On est simplement mis devant le fait accompli. Et c'est difficile de participer dans ces conditions.

KURTIS LINDQUIST

Oui, mais ça, c'est une discussion publique. Finalement, la décision, c'est moi qui vais la prendre. Mais j'ai besoin de toutes ces opinions. Il n'y aura pas de discussion à huis clos. C'est une discussion ouverte. Ce qu'on fait maintenant, c'est précisément ce processus de consultation ouverte. Je comprends bien qu'il peut y avoir des frustrations par rapport à ce petit groupe. Je n'étais pas là à l'époque, donc je ne peux pas donner mon opinion. Mais l'idée de ce petit groupe, c'est de prendre en considération toutes les opinions.

CHRIS BUCKRIDGE

Merci Kurtis. Merci de vos commentaires. Alors on n'en est pas à la fin — bien loin de là. On n'en est qu'au début de ce processus. La deuxième question que nous avons, et je sais que le Conseil d'administration a fait son propre travail pour réviser le libellé de cette question, il s'agit de savoir comment travailler avec les

gouvernements pour qu'ils soient encouragés à légiférer dans le sens du modèle multipartite. Et je pense que c'est lié précisément à l'une des questions que vous nous avez posées. Mais voilà, j'aimerais d'abord vous poser cette question à vous, et ensuite on peut en discuter.

RAFIK DAMMAK

Oui, merci Chris. Effectivement, il y a un petit chevauchement entre nos questions, mais, pour éviter toute confusion, on va essayer de fusionner ces deux points. Donc je pense que Farzaneh puis un autre collègue vont d'abord faire part de notre position sur cette question.

FARZANEH BADIEI

Bonjour à tous ! Tout d'abord, nous allons fusionner notre question avec la vôtre. Et nous allons discuter de la gouvernance de l'Internet dans cette approche multipartite et ne pas utiliser d'autres approches, d'autres modèles. Donc nous allons parler de cette approche multipartite. Nous allons parler des aspects positifs des histoires réussies de ce modèle multipartite.

Donc, je pense que, ainsi, nous pourrions encourager les gouvernements à collaborer et à faire la promotion et à plaider pour cette approche multipartite. Donc, certaines des questions dont nous avons parlé avec le NCSG sont celles-ci. L'Internet, c'est mondial et non fragmenté. Et cela est dû au modèle multipartite que nous avons mis en place. Nous utilisons le consensus et nous

le faisons à travers un dialogue. Nous avons différents mécanismes à l'ICANN de gouvernance qui nous permettent que toutes les opinions soient entendues. Et cela inclut la voix et l'opinion des gouvernements, à travers le GAC. Et, bien sûr, c'est un système tout à fait un peu complexe, mais cela nous a aidés, nous a permis d'éviter des conflits et de continuer dans les conversations, dans les négociations. Donc, en faisant cela, nous avons pu prendre des décisions.

Le taux d'acceptation est très élevé parce que les parties prenantes participent au processus. Donc, il nous faut regarder et observer ce côté positif, car cela a un impact tangible sur la stabilité de l'Internet. Les investisseurs, les entreprises et tous les groupes qui sont derrière l'AI, l'Internet des objets, etc., utilisent ce système, parce que nous leur fournissons cette stabilité, donc, à travers cette approche multipartite.

Pour le fossé numérique, le modèle multipartite a joué un rôle crucial. Et donc la société peut ainsi participer directement aux prises de décision. Et cela amplifie les opinions ou les fusions des régions -- les voix des régions, pardon. Et ce sont des régions qui n'utilisent pas forcément les processus diplomatiques habituels. À travers l'ICANN, beaucoup de recommandations au niveau des droits humains ont été modelées. Et cela à partir de ce système multipartite, à partir des parties prenantes diverses.

Et pour la société civile, c'est aussi le cas. Et cela n'est pas le cas dans d'autres forums. Donc, en ce qui s'agit de la résilience de

l'Internet durant les moments de crise, la pandémie, les guerres, etc., eh bien, cela a démontré la force de notre modèle.

Nous avons aussi la capacité de maintenir la sécurité et l'accès au niveau mondial. Et cela souligne donc un système qui est robuste et c'est vraiment un système qui peut être utilisé durant les moments de crise. Nous avons vu que le modèle multipartite de l'ICANN s'est adapté assez rapidement.

Oui, je suis très positive aujourd'hui. Maintenant, je vais passer la parole à ma collègue Bruna pour qu'elle rajoute ses commentaires.

BRUNA SANTOS

Je pense que, en outre, lorsque l'on parle de prise de décisions, de décisions d'élaboration de politiques, l'objectif principal du modèle multipartite, c'est de garantir que toutes les perspectives, toutes les connaissances soient réunies. Et c'est ce que nous avons fait. Quand j'ai participé aux efforts de plaidoyer au Brésil, par exemple, cela nous a permis d'apporter des éléments au gouvernement et de travailler sur les politiques de l'Internet. Il nous faut dans ce sens inclure différentes expertises, surtout celles qui viennent de la société technique.

Avec le développement de la technologie de nos jours, il y a beaucoup de changements. Donc il y a des changements au niveau régulation et réglementation. Donc il nous faut ce type d'expertise pour pouvoir tirer profit des connaissances de cette société, de cette communauté technique, pour aider dans la réglementation.

Aussi Farza en a parlé d'ailleurs, hier, durant notre réunion de la GNSO. Nous avons parlé de la mise en œuvre des processus. Et je voudrais souligner les directives du modèle multipartite qui nous permettent de travailler, par exemple, avec Netmundial, et bien sûr de participer et d'avoir une relation avec les autres parties prenantes. Cela nous permet d'être plus transparents au niveau de la participation, et, bien sûr, tout ce que nous faisons déjà. L'ICANN nous permettra d'appuyer ses relations avec les tiers.

CHRIS BUCKRIDGE

Je suis là pour répondre aux questions du Conseil d'administration de la part du NCSG, donc à savoir comment le Conseil d'administration va garantir cette amélioration continue. Alors -- excusez-moi, donc l'amélioration continue de la transparence.

Et l'autre question portait sur le modèle multipartite et, bien sûr, parler de l'isolation au niveau national qui est en hausse qui augmente, et donc notre participation au niveau de la société civile pour défendre l'Internet tel que nous le connaissons. Donc voilà.

Je vais donc commencer par souligner le fait que le modèle multipartite, tel que nous en parlons, eh bien, il s'agit de plusieurs parties. Il y a l'ICANN, le multipartite -- le modèle multipartite de l'ICANN, qui est très spécial, et nous avons -- au sein duquel nous avons des processus et des modèles. Nous avons l'approche multipartite de la gouvernance vis-à-vis de la gouvernance de l'Internet. Et cela comprend des institutions telles que le *task force* de l'ingénierie. Nous avons la participation d'autres groupes,

d'autres entités. Et donc, je pense qu'il faut comprendre. Il faut très bien comprendre ce réseau de différentes parties prenantes, de différents partenariats.

Et donc, c'est un modèle qui a pu -- qui a résulté en beaucoup de succès durant les dernières années. Donc -- et de voir la participation des experts dans ce modèle. Et la communauté technique est représentée au sein du modèle. Dans la communauté technique, nous avons des experts qui viennent de la société civile, du secteur privé. Donc ces personnes doivent partager, doivent participer à la prise de décision.

Nous devons aussi reconnaître que ce processus a été toujours très agile, robuste, collaboratif, et a pu nous permettre de rencontrer les besoins nécessaires pour l'évolution de l'Internet. Et donc ces processus, à l'ICANN, dans le modèle actuel, nous [a] permis d'en arriver où nous en sommes et d'assurer la stabilité et la robustesse de l'Internet.

Nous avons déjà entendu des idées. Nous avons déjà entendu des éléments durant cette réunion sur ce que l'ICANN a fait avec le SMSI+20 et d'autres efforts qui sont en cours. Je ne vais pas parler de cela plus en détail sur ce qui s'agit du réseau de sensibilisation pour le SMSI+20. Eh bien, nous avons eu une participation d'énormément de personnes à travers beaucoup de pays. Je pense que les discussions que nous avons eues hier ont été très utiles. D'ailleurs, il y a d'autres activités dans lesquelles l'ICANN s'engage. Nous avons l'Afrique numérique -- la Coalition pour l'Afrique

numérique. Cela nous rapproche des différents gouvernements, des différents pays à travers le monde. Cela nous permet d'assurer des relations plus robustes. Et aussi, nous allons étudier des manières de construire de nouvelles relations.

Le Conseil d'administration en a discuté et a pu bien sûr prendre plus de décisions sur notre position, sur l'importance d'un Internet qui ne soit pas fragmenté, qui soit mondial. Beaucoup de représentants du NCSG ont été impliqués dans ce travail. L'ICANN a beaucoup contribué. Et donc ça a été une opportunité très utile pour nous. Et nous pouvons continuer à avancer dans ce sens.

Je vais m'arrêter là, car j'ai déjà dit beaucoup. Il y a beaucoup plus à dire, bien sûr. Si quelqu'un d'autre veut rajouter un commentaire.

CHRIS CHAPMAN

J'ai déjà mentionné cela plusieurs fois et je vais le redire. Vous savez, nous sommes à une époque où il y a beaucoup -- où le nationalisme [a] monté en flèche. Et donc, pour ce qui est du modèle ICANN, eh bien, il nous faut vraiment pouvoir nous rassembler et collaborer. Et donc, il est temps maintenant de justement faire cela. Et nous devrions le faire avec beaucoup de confiance et de conviction.

Et nous avons vu durant nos dernières réunions qu'il y avait un besoin de simplifier les choses, de simplifier toutes ces révisions. Et pour cela, il nous faut vraiment étudier les statuts constitutifs, à savoir ce qui peut être mis à jour.

Et au bout du compte, je voudrais réitérer mon impression. Donc ici, nous avons le Conseil d'administration et nous avons un nouveau PDG qui est prêt à faire tout cela. Donc, il est important de rassembler la communauté. Et comme l'a dit quelqu'un, nous allons avancer quand d'autres vont reculer. Donc je pense qu'il est temps pour nous d'avancer avec la communauté mondiale, avec beaucoup de confiance et de conviction, et de nous appuyer sur les forces de notre modèle.

CHRIS BUCKRIDGE

Je pense que je pensais que vous alliez parler du fait que ces notions font partie d'un autre plan quinquennal à venir. Donc nous voulons continuer [à évoluer] ce modèle, à en faire la promotion, pour pouvoir soutenir donc cette confiance, cette transparence de l'Internet. Donc ce sont des questions qui sont très importantes pour le Conseil d'administration.

TRIPTI SINHA

Nous parlons à une communauté de pairs. Donc nous pouvons en parler tous ensemble. Donc, nous voulons nous assurer que nous savons que nous avons le bon modèle. Nous devons continuer à travailler, à être agiles, à agir rapidement pour nous assurer -- parce que nous sommes sûrs que ce modèle fonctionne. Je pense que nous n'avons pas besoin de nous convaincre les uns des autres. Merci.

FARZANEH BADIEI

Je suis d'accord avec vous. Nous avons besoin d'en parler en externe de l'ICANN. Nous devons expliquer pourquoi l'Internet est résilient maintenant. Et cela, c'est grâce à notre travail. Nous y avons contribué. Nous avons contribué à la stabilité du DNS et à la sécurité du DNS.

Nous devons noter toutes ces questions, tous ces problèmes que nous avons résolus et tout le bon travail que nous avons fait, et nous exprimer et parler au monde. Parce que, là, on se parle les uns entre les autres -- les uns et les autres, mais il nous faut expliquer au monde pourquoi nous sommes doués. Nous savons ce qu'il faut faire pour l'Internet. Nous devons peut-être parler aux personnes qui ne croient pas en ce modèle et leur expliquer et leur montrer nos résultats.

TRIPTI SINHA

Oui, vous avez tout à fait raison. Il faut travailler sur le récit, parce qu'on part du principe que c'est quelque chose d'acquis, que ce qu'on fait, tout ce qui sous-tend l'Internet, cela va de soi. Ça fonctionne tout seul. Or, ce qui fait fonctionner ce système, c'est la communauté et les efforts que la communauté y consacre.

KURTIS LINDQUIST

Oui, je suis d'accord avec tout ce qui vient d'être dit. Mais l'une des choses qu'on a vues, c'est, cette année, on a eu un atelier à Genève. [Maarten] était sur l'estrade. Il a parlé de son opinion. Et l'une des choses qu'il a dites — et je pense que je suis d'accord avec ça, on

lui demandait quelle était la différence entre avant et maintenant, et le moment où le SMSI a eu lieu. Et maintenant, c'est que maintenant on a pu traduire dans les faits l'idée qui était née à l'époque. Et c'est comme ce que vient de dire Tripti. Ce sont nos principes qui nous ont permis de créer l'Internet et de le faire évoluer en 20 ans. Et lui, il a montré cela. Tous ces principes qui sous-tendent l'Internet et la question « Et qu'est-ce qui nous réunit », eh bien, c'est tout ce qu'il y a derrière l'Internet, et c'est ce qu'il faut montrer.

Et pour répondre à ce que dit Farzaneh, c'est le modèle multipartite qui nous réunit. Et c'est ça qu'il faut souligner, parce que, sans ce modèle multipartite, on n'existerait pas.

CHRIS BUCKRIDGE

Oui, je dirais que la différence entre maintenant et il y a 20 ans, c'est que, il y a 20 ans, on n'aurait pas ce type de collaboration entre l'ICANN et l'UIT, et ce genre de communication, ce genre d'atelier de renforcement de capacités. Et je pense que les discussions autour de cela ont permis de mettre en lumière les points communs qu'on voit entre tous ces processus, les organisations partenaires du SMSI, etc., pour avancer autour des discussions sur le SMSI cette année, qui sont réellement importantes.

Voilà, je vais m'en tenir là. Bruna? Et Becky, excusez-moi. Alors Becky, puis Bruna.

BECKY BURR

Oui. Alors étant donné que Farzaneh a été si positive ce matin, je vais en profiter. Et j'aimerais ajouter qu'il faut également qu'on fasse notre travail. Il faut écouter les frustrations qu'on entend émaner des différentes parties de notre propre communauté. Et il ne s'agit pas simplement de parler en vain, mais c'est de démontrer la réussite de ce modèle par le travail.

BRUNA SANTOS

Oui, pour contribuer un petit peu à cette conversation, plusieurs amis me disent ne panique pas. Mais je pense que c'est l'époque qui le veut. Alors, à chaque fois que vous plaidez en faveur du modèle, vous avez des personnes qui défendent ce modèle. Alors une chose, c'est l'organisation ICANN qui parle de sa mission. Mais il est bon également que les défenseurs de toujours, la nouvelle génération, les nouveaux venus puissent plaider en faveur de ce modèle et montrer qu'il y a eu un renouvellement et une influence à long terme de l'Internet, de l'ICANN et de toutes les institutions autour de la gouvernance de l'Internet qui ont permis cela.

Donc voilà ce que je voulais ajouter. Il est important également d'amener les personnes qui plaident en faveur de la mission de l'ICANN pour parler de cela. Et je dirais qu'il est très bon de voir cette coordination au sein de la communauté technique. Mais encore une fois, il faut qu'on se parle les uns aux autres et qu'on ne travaille pas de manière isolée. Donc je pense qu'une partie de votre travail, c'est de s'assurer qu'il y a une entière coordination

entre les différents groupes et qu'on plaide finalement tous en faveur de la même chose.

PEDRO LANA

Oui, pour ajouter également ce que je pense à cette conversation. Lorsqu'on parle au monde externe, il est réellement important, surtout lorsqu'on parle aux autorités qui ne sont pas habituées à participer à ce débat sur la gouvernance de l'Internet, de leur réexpliquer les bases de notre travail technique. Parce que très souvent les gens sont confus, même par rapport à ces éléments basiques. Donc s'ils n'ont pas de connaissances par rapport à ces éléments basiques, c'est réellement difficile d'avoir une discussion avec eux. Donc il faut leur donner les moyens de pouvoir comprendre quel est notre rôle. Et c'est très utile pour s'assurer qu'ils formulent une opinion, mais une opinion éclairée.

CHRIS BUCKRIDGE

Oui, merci. Je pense que vous, vous en êtes très bien conscients. Et le personnel qui travaille dans l'espace de la gouvernance de l'Internet [ont] préparé ce genre de matériel pour que non seulement les membres du Conseil d'administration, mais également ceux qui plaident en notre faveur puissent avoir à disposition tous ces documents.

Voilà, je regarde autour de moi, je vois qu'il n'y a plus de demande d'intervention. Nous avons deux autres questions sur la liste. Donc peut-être qu'on peut passer à ces questions-là.

La première—

Non. Peut-être qu'on peut passer à la suivante.

Oui. Il y a une question sur le budget. Je crois qu'on a répondu aux deux questions. Et nous avons une troisième question. Donc, nous, nous avons une troisième question et, eux, ils ont également une troisième question. J'allais suggérer—

RAFIK DAMMAK

Il y a une autre question de votre part. Celle-ci, oui, aux défis par rapport au budget. Et j'ai cru comprendre qu'il y avait une question supplémentaire qui était arrivée par la suite et que vous vouliez connaître notre point de vue.

CHRIS BUCKRIDGE

Alors oui, parler des révisions, si c'est le bon moment.

RAFIK DAMMAK

Alors on peut aborder cette question qui est à l'écran, cette troisième question, puis passer à la nôtre.

CHRIS BUCKRIDGE

Oui. Alors, voyons les défis par rapport au budget et aux discussions sur le plan opérationnel.

RAFIK DAMMAK

Oui. Merci Chris. Alors pour cette question, c'est Pedro qui va passer en revue les différents points et vous dire quels sont, d'après nous, les principaux défis.

PEDRO LANA

Merci. J'essaierai d'être bref. Nous nous sommes concentrés sur un commentaire public par rapport au plan opérationnel et budget.

Première impression, il s'agit de documents très longs qui ne sont pas vraiment adaptés aux gens qui sont assez profanes en la matière. Mais on comprend bien qu'il faut qu'il soit détaillé. Par conséquent, nous aimerions suggérer d'améliorer quelque chose qui a été mis en exergue, c'est-à-dire un document exécutif qui se concentrerait -- qui rassemblerait un résumé des plans et les points saillants qui sont contenus dans ce plan.

Ensuite, il faut poser des questions spécifiques, par exemple, l'invitation à la communauté de fournir un retour d'information par rapport aux initiatives.

Et pour être plus concret, il y a certaines questions qui pourraient faire l'objet de ces questions. Par exemple, proposition sur l'augmentation des frais accrus ou initiatives mises en œuvre qui semblent être mentionnées uniquement dans le document le plus long. Je me souviens d'une bonne initiative qui facilitait les

commentaires de la communauté. On peut mentionner également l'utilisation d'une carte qui a été publiée pour un plan stratégique et cadre du plan opérationnel en 2024, et également une approche similaire sur la manière dont on peut consulter la communauté sur des questions complexes.

Et par rapport à ces efforts, ce serait réellement utile d'avoir plus de données sur l'impact général de ces mesures. Donc, il ne s'agit pas d'analyser uniquement les résultats immédiats sur l'expérience de la participation, mais également les résultats financiers.

Et enfin, et plus important encore, il semblerait positif également de cadrer les questions de mise en œuvre financière qui ont un intérêt particulier pour différents groupes de la communauté. À titre d'exemple, nous sommes préoccupés par rapport au fait d'accorder une participation à la communauté dans toute sa diversité sans l'accompagner de mesures concrètes.

Donc voilà ce que nous souhaitons souligner par rapport à ces consultations. Donc, nous demandons aux services financiers de l'ICANN de s'engager avec les groupes communautaires plutôt que de -- ne pas le faire de manière ciblée. Et ainsi, on obtiendrait certainement de meilleurs résultats. Merci.

CHRIS BUCKRIDGE

Je crois que Xavier est dans la salle ; si vous voulez répondre.

XAVIER CALVEZ

Merci. Et merci d'avoir lu le document. Et effectivement, vous avez raison. Ces documents sont très longs. Nous, nous en sommes bien conscients, comme vous le savez. Il s'agit également d'atteindre un équilibre entre le fait d'offrir le plus haut niveau de transparence, et donc la plus grande quantité d'informations, et être aussi succinct que possible. Donc c'est un équilibre très difficile à atteindre, être transparent.

Et également, il y a la diversité de la communauté qui représente toute une diversité d'intérêts. Donc il faut veiller à respecter les intérêts de tout le monde en fournissant toutes les informations nécessaires. Et il faut à la fois offrir des résumés pour ceux qui n'ont pas beaucoup de temps pour les lire et des informations plus détaillées pour ceux qui s'intéressent à ces détails. Donc c'est ce qu'on essaie de faire dans le format des documents.

Il y a un document résumé d'environ dix pages pour ceux qui veulent consacrer quelques minutes à la lecture de ces documents, et des documents un peu plus volumineux dont vous parliez. Donc vos commentaires sont très importants, très utiles. Et on continue d'ailleurs à collecter ces commentaires, parce que ça nous aide à voir combien -- quel est le niveau d'information qu'on doit consigner dans ces documents.

Ensuite, par rapport aux questions spécifiques qui aident à orienter ou demander les retours d'information sans pour autant les limiter, par le passé, on a essayé de poser des questions plus spécifiques. Ça a été parfois bien perçu. D'autres fois, ça a été perçu comme une

limitation des contributions aux commentaires publics. Donc, il faudrait que l'on continue à réfléchir à la manière dont on demande ces retours d'information ou rendre plus visibles ces invitations à faire des commentaires. Et merci encore de tous ces commentaires, c'est extrêmement utile.

CHRIS BUCKRIDGE

Merci beaucoup Xavier. Voilà. Je pense qu'on en a fini avec ce point, sauf si quelqu'un d'autre souhaite intervenir. Très bien.

Bien. Alors, passons à la question sur le cadre de l'intérêt public mondial. C'est une question qui nous vient du NCSG. Je crois que c'est Becky qui va y répondre.

BECKY BURR

Oui, merci beaucoup. Nous apprécions énormément l'intérêt du NCSG vis-à-vis de la liste de vérification relative au à l'intérêt public mondial, qui a été diffusée. Le Conseil d'administration, dans toutes ses résolutions, parle et évoque le fait de savoir si, ça, c'est une chose qui relève de la mission de l'ICANN. Et nous considérons qu'il faut mieux le formuler.

Je pense que la liste de vérification de l'intérêt public mondial, ce sera pour le Conseil d'administration. Ce sera un outil extrêmement utile par rapport aux recommandations politiques qui vont nous venir des groupes communautaires et intercommunautaires. Nous espérons que la communauté utilisera également cette liste de vérification dans le cadre de

recommandations relatives à l'élaboration de politiques, dans la mesure où cette liste de vérification est très transparente. Et nous espérons que les SO/AC l'utilisent également dans leurs commentaires sur les différentes recommandations.

Donc, ce que nous espérons, c'est que la tendance, ce sera qu'on ait une discussion solide, sérieuse, par rapport à l'intérêt public mondial. Et que cela fasse partie intégrante de notre travail.

Par rapport au cadre réglementaire concernant l'anonymisation et la divulgation et l'exactitude, pardon ? Je pense que toutes les personnes qui travaillent dans le domaine de l'anonymisation -- il y a toujours un aspect très important à ne pas perdre de vue. C'est celui de l'aspect proportionnel. Il faut toujours qu'il y ait cet aspect proportionnel par rapport à l'objectif que vous souhaitez atteindre. Et vous pouvez atteindre cet objectif en utilisant une approche plus ou moins centrée sur l'anonymisation ou pas. Et cet aspect proportionnel et l'intérêt public mondial impliquent de notre part que l'on parle plus directement de cet aspect proportionnel.

Donc bien entendu, ça nous renvoie toujours à la discussion sur l'accès aux données, les questions de confidentialité, la question de la protection des consommateurs, la prévention de la criminalité et d'autres éléments qui entrent en jeu dans cette discussion. Tout cela pour dire qu'il n'y a pas de solution toute faite à cela. Mais utiliser le concept de la proportionnalité dans le contexte de la confidentialité va nous permettre de mieux aborder cette discussion. C'est extrêmement difficile dans un monde où les

principes sont un peu flous en termes de confidentialité, etc. Et donc il faut travailler avec les responsables de la réglementation qui appliquent cela. Et ça, ce sera très utile pour nous.

CHRIS BUCKRIDGE

Farzaneh, vous voulez répondre à cela ?

FARZANEH BADIEI

Je n'ai pas de réponse.

CHRIS BUCKRIDGE

Excusez-moi.

FARZANEH BADIEI

Je voulais seulement faire un commentaire.

Oui, bien compris, Becky. Lorsqu'il s'agit de l'intérêt public mondial, eh bien, c'est aligné avec les droits humains. Nous pensons que les droits humains sont liés à l'intérêt public mondial.

Lorsqu'il s'agit de cette espèce -- cet aspect proportionnel, nous nous préoccupons de cela dans tous nos processus. Nous avons un PDP et une liste de vérification pour le PDP. Donc c'est lié aux droits humains. Ce PDP existe. Cette liste existe.

Et donc, nous voulons dans ce sens nous assurer que lorsqu'il y a des conflits entre différentes valeurs, eh bien, nous en discutons. Nous consultons les droits humains.

Lorsqu'il s'agit d'exactitude, nous écoutons les avis de certains membres de la communauté pour ce qui est de la rectification de ces données. Donc, nous devons trouver une solution en utilisant ce cadre des droits humains. Et sur le thème de l'intérêt public, nous devons essayer de préserver cette confiance, cet anonymat, cette confiance, cette confidentialité, sans entraver la sécurité.

BECKY BURR

Je suis complètement d'accord. Ce sont les questions que l'on devrait se poser. La question n'est pas sur le fait qu'on doive identifier quelqu'un, mais identifier leurs objectifs. Est-ce qu'on veut les empêcher ou les prévenir, les empêcher de s'engager dans une discussion qui n'est pas, qui ne va pas être -- qui va aller contre un gouvernement, etc.

Donc les questions sont beaucoup plus compliquées. Il ne s'agit pas seulement d'identifier une personne.

CHRIS BUCKRIDGE

Merci Becky. Je pense qu'il y a un lien très clair entre l'utilisation du cadre de [l'Internet] public mondial et le modèle multipartite. Hier, nous avons vraiment parlé du récit de tout ce qui se trouve dans -- derrière ces décisions d'élaboration de politiques. Et nous avons parlé de ce contexte pour continuer à garantir l'amélioration.

Il nous reste neuf minutes. Donc, nous allons passer aux questions liées aux révisions.

Cette question n'était pas sur notre liste, mais c'est quelque chose que le — sur [lequel] le Conseil a beaucoup discuté. Nous avons un comité au sein du Conseil d'administration, qui s'en [préoccupe] et nous avons -- nous allons parler du travail qui se fait en ce moment sur l'amélioration continue et sur le pilote de la révision holistique. Nous allons aussi parler -- nous avons aussi discuté de l'ATRT3 -- ATRT4, pardon. Et nous recevons le feedback de la communauté, à savoir comment la communauté aimerait que ce travail avance.

Et donc, je m'excuse de rajouter ce thème à la discussion, mais je pense qu'il serait bon d'en parler aujourd'hui.

RAFIK DAMMAK

[Vous comprenez] pourquoi nous voulons rajouter cette thématique aujourd'hui. Mais ma réponse va être brève.

Nous devons en discuter plus longuement pour mieux comprendre quelles en sont les implications, pour essayer de savoir quelles vont être les priorités et [de] changer l'échéancier ou le calendrier, pardon.

Et donc, nous devons aussi comprendre et essayer de comprendre si nous sommes vraiment prêts pour participer à cette révision. C'est un beau rappel pour nous. Nous aurons donc -- nous allons donc en discuter en interne pour vous apporter une meilleure réponse. Mais je voudrais aussi en profiter aujourd'hui pour parler de cette révision.

Nous avons parlé des normes opérationnelles pour ces révisions spécifiques. Et donc nous avons parlé de la mise en œuvre de priorité. Et dans ce sens, nous avons des questions lorsqu'il s'agit de l'établissement d'un cadre de travail [et] à savoir qui va faire le travail au niveau du personnel. Et donc nous aimerions discuter de ce cadre. C'est une de nos inquiétudes. Nous voulons -- nous comprenons bien ce thème de la priorisation et de la planification. Mais nous avons des inquiétudes pour ce qui est du cadre.

CHRIS BUCKRIDGE

Farzaneh, vous voulez prendre la parole ?

FARZANEH BADIEI

Je vais parler en mon nom propre. J'ai toujours du mal avec les résultats qui [en] ressortent des révisions quand ces résultats reviennent vers la communauté. La communauté est souvent très agitée lorsque ces résultats ressortent. Et la communauté pense que certaines de ces recommandations ne sont pas toujours applicables vis-à-vis de la communauté. Donc, que faites-vous pour ce qui est de l'efficacité de vos révisions ? Si vous faites toutes ces révisions et que les recommandations ne sont pas mises en œuvre, donc, il faudrait que ces recommandations soient plus détaillées ou que le processus soit plus simplifié ou plus court, que ce ne soit pas des révisions qui passent par tous les SO et les AC. Donc ce n'est pas vraiment -- ça ne s'applique pas vraiment à la NCSG, dans ce cas-là. Mais bon.

Je voulais aussi vous demander, d'ailleurs -- d'ailleurs, j'apprécie vraiment ces rencontres avec le Conseil d'administration. J'apprécie vos questions et j'apprécie que vous puissiez aussi -- que vous soyez prêts à répondre à nos questions. Donc il faudrait voir -- nous espérons pouvoir continuer cela après cette réunion.

Et nous voulons voir quels seront les résultats de ces réunions, à savoir comment nous allons pouvoir agir dans l'avenir, et pas seulement pour nous à la NCSG, mais aussi la suite de nos discussions sur le RGPD, etc. Donc, quelles vont être nos prochaines étapes ? Allons-nous en discuter durant les prochaines réunions ?

Mais quand il s'agit de la conception aussi des réunions, eh bien, on aimerait pouvoir établir une liste de résultats ou pouvoir avoir des résultats tout simplement.

CHRIS BUCKRIDGE

Kurtis, vous voulez prendre la parole ? Non. M. Tomslin.

TOMSLIN SAMME-NLAR

On a discuté des révisions. Je comprends que l'ATRT4 est en pause en ce moment, donc pour une période limitée. Et il y a en ce moment la mise en œuvre de l'ATRT3.

Donc dans ce sens, j'ai une question pour le Conseil d'administration. Que va-t-il se passer après cette période de pause ? Si la communauté n'est pas habilitée et si ses recommandations ne sont pas mises en œuvre, que va-t-il se

passer ? Va-t-on se retrouver dans la même situation après l'ATRT4 ?

TRIPTI SINHA

À la base, nous voulons garantir que nous puissions être transparents et redevables. Mais après les 27 ans -- depuis 27 ans, depuis la création de l'ICANN et depuis les dix ans depuis la transition, il nous faut comprendre pourquoi nous faisons ces révisions, comment -- ce qui nous motive à les faire, et comment nous avons évolué. Donc il faut mettre en œuvre un processus qui soit logique, qui remplisse ses objectifs et [pour] nous assurer que nous sommes vraiment transparents et redevables.

Donc, pour répondre à votre question, quelle va être la prochaine étape ? Eh bien, nous ne savons pas encore. Mais nous pensons que c'est le bon moment d'en discuter avec la communauté. J'espère que cela vous apporte des informations.

CHRIS BUCKRIDGE

Merci Tripti. Je regarde autour de la table et je ne vois pas de mains levées. Je pense que nous en arrivons à la fin de notre session. Donc nous allons résumer.

Je voudrais répondre à Farzaneh. En ce qui concerne le suivi, je n'ai pas vraiment une réponse à vous donner, mais je pense que c'est quelque chose dont nous devons discuter. Nous devons étudier un petit peu cette question, à savoir comment va être fait ce suivi. Je

pense que lorsque nous ferons notre prochaine réunion avec les unités constitutives, nous pouvons utiliser ce même format.

Y a-t-il des commentaires finaux ? Rafik, vous voulez prendre la parole ?

RAFIK DAMMAK

Oui, merci. Je vous remercie d'avoir discuté avec nous aujourd'hui. C'est toujours une très bonne opportunité, cette réunion, pour que nous puissions partager nos sentiments sur ces thématiques précises.

Nous avons commencé à parler des réunions. Eh bien, je pense que nous devrions terminer cette session en parlant des réunions. Et nous devrions penser aux résultats. Ces réunions -- ces études sont très importantes, mais il nous faut parler des résultats pour pouvoir justement être efficaces et être efficaces. Et donc il nous faut être plus concrets. C'est tout ce que je voulais dire.

Et en attendant, je vous remercie, et j'espère vous revoir tous bientôt.

CHRIS BUCKRIDGE

Merci Rafik. Merci d'avoir participé à cette session. Nous avons eu une très bonne discussion. Profitez bien du reste de votre semaine. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]